

# MER

**GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES**

---

**Conseil Régional  
Réunion du 21 et 22 octobre 2010**

## **Question orale d'Eric Berroche**

Monsieur le Président,

Je veux tout d'abord vous féliciter pour votre élection à la présidence de la Conférence des régions périphériques maritimes.

Lors de votre investiture, vous avez précisé que les priorités de votre mandat reposeraient sur la politique de cohésion et la politique maritime.

C'est sur ce dernier point que je souhaite revenir.  
En effet, le Conseil régional s'est beaucoup investi dans le procès de l'Erika avec quelques succès dont la reconnaissance du préjudice écologique subi.

La Conférence des régions périphériques maritimes s'est beaucoup préoccupée des questions de sécurité maritime appelant notamment à ce que les régions européennes aient toute leur place dans la mise en œuvre, le suivi et le contrôle de l'application des politiques de sécurité maritime.

Aussi, parce que l'organisation d'un système de sécurité ne peut s'inscrire que dans le cadre d'une action internationale qu'au nom des élus communistes, j'avais évoqué lors de la session du mois d'avril en indiquant qu'il s'agissait d'agir pour faire émerger de nouvelles règles, de nouvelles normes et travailler sur les moyens d'un meilleur contrôle et d'une fiscalité plus contraignante envers les grands groupes pétroliers, nous vous demandons si, sous votre impulsion, la conférence des régions maritimes peut porter cette initiative ?